



RAPPORT OFFICIEL BILAN CARBONE® DE L'ASSOCIATION UNIVOYAGE

Année de référence : 2023



Table des matières :

Introduction	4
Le secteur du tourisme	4
L'association Univoyage	5
L'entreprise pilote : BILOBA Carbone	6
La méthode Bilan Carbone®	6
Périmètre de l'étude	8
Année de référence	8
Définition des périmètres de travail	8
Cartographie des flux	9
Calendrier du projet Bilan Carbone®	10
Collecte de données	11
Processus de collecte	11
Outils de calcul utilisés	12
Résultats du Bilan Carbone®	13
Profil GES d'Unvoyage	13
▪ #1 - Transport	15
▪ #2 - Achats de biens & services	17
▪ #3 - Hors Energie	18
▪ #4 - Energie	19
Hypothèses et incertitudes	20
Plan d'actions	22
Objectifs en matière de réduction des émissions GES	22
Plan de transition	24
Conclusion du Bilan Carbone® 2023 d'Unvoyage	28
Annexes	29
Annexe 1 : Glossaire	29
Annexe 2 : Liste des hypothèses effectuées	30
Annexe 3 : Transport – Modes de déplacement par séjour organisé par Univoyage en 2023	32
Annexe 4 : Transport - Ordres de grandeur	33
Annexe 5 : Calcul de l'empreinte carbone d'une journée de vacances	34

Introduction

Le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme joue un rôle clé dans notre économie.

Mais c'est un secteur qui a besoin d'une transformation profonde car il est un grand contributeur du dérèglement climatique, tout en subissant ces conséquences de plein fouet.

Dans le « [Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France](#) », l'ADEME renseigne sur l'impact carbone du secteur du tourisme en 2022 :

- « Le secteur du tourisme en France a émis **97 millions de tonnes de CO2 équivalent** en 2022. Cela représente l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de **10,5 millions de français.e.s**
- **Le transport représente 69% de l'empreinte carbone** du secteur du tourisme, et le transport aérien 29% à lui seul.
- L'hébergement des touristes, les achats de biens touristiques et la restauration représentent 25% des émissions de GES. »
- **Le secteur du tourisme est ainsi responsable de 11% de l'inventaire national d'émissions de la France** ([source Carbone 4](#))



Distribution par poste des émissions du secteur touristique

Source : ADEME, 2024, *Bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France en 2022 - Deuxième édition*

L'objectif du secteur est de réduire ses émissions de GES de 40 à 50% d'ici 2030 par rapport à 2018 pour être en phase avec l'Accord de Paris. En 2022, le secteur semble avoir effectivement diminué ses émissions mais cette baisse semble conjoncturelle (COVID). Il est donc primordial de redoubler d'efforts pour assurer la pérennité de ce secteur dans le temps.



L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU VOYAGE

Explorer, partager, s'engager

L'association Univoyage

Unvoyage – l'Université Populaire du Voyage - est une association coopérative de préfiguration à la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Elle est dirigée démocratiquement par ses membres au sein d'un Collège Solidaire.

Créée en 2021, cette association d'éducation populaire conçoit et anime des séjours et des formations de 3 jours à 4 semaines en itinérance douce à la découverte d'initiatives écologiques et solidaires.

Lors de ces découvertes, une équipe de guides accompagne une promotion d'élève-nomades qui voyagent à vélo, montent un campement sur les sites des partenaires, s'investissent dans la vie quotidienne, participent à des ateliers de formation et réalisent des projets en lien avec la thématique de la transition écologique et solidaire.

Le projet éducatif d'Unvoyage se résume ainsi en 3 axes :

- 1) Encourager l'**émancipation**,
- 2) Favoriser la **coopération**,
- 3) Promouvoir la **convivialité**.

En 2024, Univoyage a souhaité réaliser son Bilan Carbone® dans un esprit de cohérence vis-à-vis de sa mission. En effet, le projet-même d'Unvoyage est de promouvoir un mode de vie qui se décarbone pour aller vers une culture de la sobriété : réaliser son Bilan Carbone® lui permet de s'inscrire d'autant plus dans cette démarche.

Le projet Bilan Carbone® d'Unvoyage a été mené en 2024 par l'équipe pilote suivante :

- **Fanny Breyse**, Chargée de développement économique d'Unvoyage – **pilote du projet**
- **Martin Véricel**, Président d'Unvoyage
- **Paul Malifarge**, Bénévole d'Unvoyage



L'entreprise pilote : BILOBA Carbone

BILOBA Carbone est une entreprise créée en 2021 et hébergée en coopérative. Elle a pour mission d'accompagner les organisations dans leur décarbonation, cela par plusieurs moyens :

- Diffusion de connaissances sur les enjeux sociaux et environnementaux (**Sensibilisation**)
- **Inspiration** via des initiatives de la transition écologique et sociale positives
- Accompagnement de 6 mois au **Bilan Carbone®** vers un modèle durable et viable

Le suivi du projet, l'analyse des données et les rendus ont été réalisés par **Claire Félix**, ingénieure chimiste reconvertie et engagée pour la cause environnementale et sociale. Elle est formée à la méthode Bilan Carbone® et fait partie des expert.e.s du réseau KarbonEthic dont le slogan est « Engager son entreprise vers la sobriété : maintenant ! ».

La méthode Bilan Carbone®

Bien qu'elle n'y soit pas obligée de façon réglementaire, l'association Univoyage a souhaité réaliser son bilan d'émissions de gaz à effet de serre selon la méthode Bilan Carbone®.

Les objectifs de cette méthode sont de :

- Obtenir une **photographie de l'activité** en termes d'émissions de gaz à effet de serre
- Prendre de la hauteur sur sa pratique
- Faire le point sur sa dépendance aux énergies fossiles
- Co-construire une **trajectoire en accord avec les objectifs de réduction des émissions**
- Obtenir un **rapport officiel Bilan Carbone®** qui soit publiable sur le site de l'ADEME

La méthode Bilan Carbone® est compatible avec le rapport GES réglementaire, le GHG protocole ainsi que la norme ISO 14069. Elle se décline en plusieurs étapes :

**Dès le 1er mois,
embarquez l'équipe 🤝**

Impliquer l'équipe pilote, la direction et les collaborateurs dès le début de la démarche pour garantir sa réussite !

**Dès le 2ème mois,
faites le point 🎯**

Collecter les données de l'activité sur une année de référence

**Au 4ème mois, obtenez votre
« Coup d'œil Carbone » 👁️**

Analyser les émissions de gaz à effet de serre pour obtenir un aperçu clair et synthétique des principales sources d'émissions de l'activité

**Durant le 6ème mois, adaptez
votre trajectoire 🕒**

Travailler à la co-construction d'un plan d'actions qui soit clair et réaliste pour la structure

Périmètre de l'étude

Année de référence

La période de référence choisie pour la réalisation du Bilan Carbone® d'Univoyage est :

du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le choix s'est porté sur l'exercice 2023 qui a compté un nombre significatif de séjours animés par l'association et qui a vu l'arrivée de sa première salariée. En voici les détails :

- **Nombre de journées organisés en 2023 : 20 journées**
 - Séminaire d'études : 3 jours
 - Défi 100% biodiv : 3 jours
 - Défi 100% chantier : 3 jours
 - Micro-faunique : 3 jours
 - En faune : 8 jours

- **Nombre de participant.e.s aux séjours en 2023 : 46**
 - Séminaire d'études : 9
 - Défi 100% biodiv : 4
 - Défi 100% chantier : 15
 - Micro-faunique : 8
 - En faune : 10

- **Nombre de présence à des salons : 2**
 - Salon Primevère
 - Biennale des assos

- **Nombre d'assemblées ou de rencontres en interne : 2**
 - Assemblée Générale
 - Plénière d'automne

- **Nombre de salarié.e.s de l'association en 2023 : 1**

- **Nombre de bénévoles de l'association en 2023 : 16**

Définition des périmètres de travail

D'un point de vue organisationnel, le périmètre de l'étude est défini comme suit :

- Personne Morale : Association Univoyage
- Objet : Organisation de séjours de vacances en mobilité douce
- Nb d'établissement : 1 (local de la Maison Des Etudiants - MDE)
- Approche : Contrôle opérationnel
- SIREN : 893142521
- CA 2023 : 22 k€
- ETP : 1

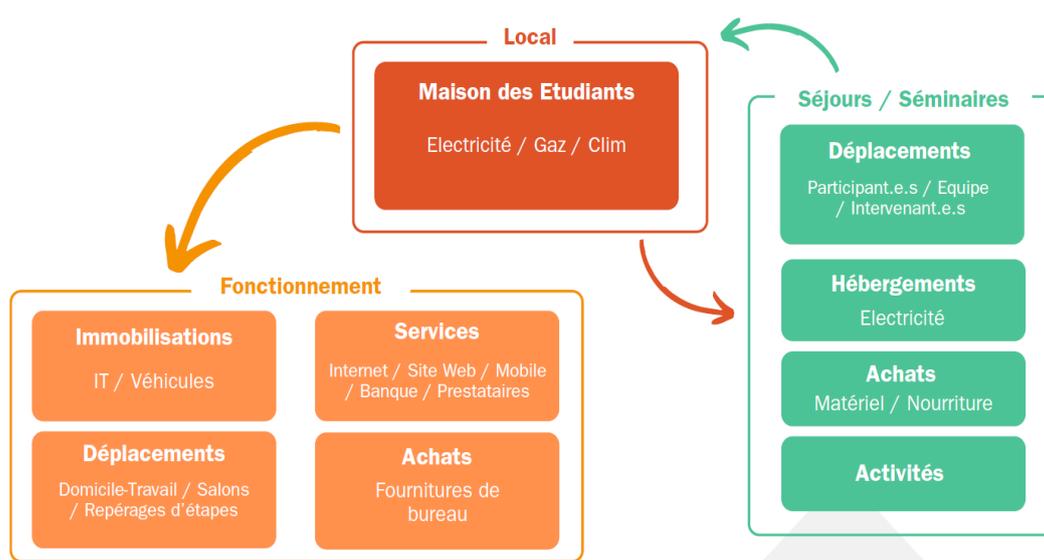
D'un point de vue opérationnel, le Bilan Carbone® d'Univoyage couvre l'ensemble des activités de la structure pour l'année 2023.

Le périmètre opérationnel prend ainsi en compte la totalité des catégories d'émissions directes et indirectes de l'activité (voir Annexe 2). Cela dans le but d'avoir une vision complète de l'impact carbone de la structure et d'identifier toutes les opportunités de réduction de gaz à effet de serre.



Cartographie des flux

Afin de s'assurer de ne manquer aucun élément lors de la collecte de données d'activités de l'année 2023, une cartographie des flux d'Univoyage a été réalisée et validée par l'équipe projet :



En tant que prestataire de services, Univoyage n'est pas concerné par certains postes d'émissions. Ceux-ci n'apparaissent donc pas dans la cartographie des flux :

- **Futurs emballages** : non concerné (activité de services)
- **Déchets directs** : cette donnée est considérée comme négligeable (activité de service, achats de nourriture en vrac et nourriture achetée et cuisinée pour un nombre restreint de personnes)
- **Fret** : aucun fret interne, entrant et sortant n'a été identifié
- **Fin de vie** : non concerné (activité de services)
- **Immobilisations** : non concerné (aucun achat de plus de 500€ immobilisé en 2023)
- **Utilisation** : non concerné (activité de services)

Les consommations d'énergie liées aux séjours ont été comptées dans le poste Energie

Calendrier du projet Bilan Carbone®

Lors de la réunion de lancement du Bilan Carbone® d'Univoyage, le calendrier suivant a été validé :

>	25/07/2024
	Réunion de lancement du Bilan Carbone®
>	DU 26/07/24 AU 20/09/24
	Période de collecte de données
>	05/10/2024
	Date de restitution intermédiaire avec une équipe élargie de bénévoles
>	11/12/2024
	Réunion de clôture du Bilan Carbone®
>	15/01/2025
	Rendu du rapport final Bilan Carbone®

Le rapport final Bilan Carbone® a été relu et bonifié par Matthieu Rondouin (consultant en Stratégie Bas Carbone chez Phene SAS), un pair du réseau KarbonEthic, et je l'en remercie pour ça !

Collecte de données

Processus de collecte

Lors de la réunion de lancement du projet Bilan Carbone®, le processus de collecte de données a été défini comme suit :

- Période de collecte de données : du 26/07/2024 au 20/09/2024
- Les différentes tâches liées à la collecte ont été réparties entre les différents membres de l'équipe pilote, organisées et suivies à l'aide du **tableur Excel « BC Univoyage – Collecte des données »**. Celui-ci est composé d'un premier onglet « Tableau de bord » suivant l'avancée générale de la collecte, puis d'onglets détaillant les attendus à collecter pour chaque poste.
- Fanny Breyse s'est proposée comme pilote du projet côté Univoyage.
Sa mission : coordonner la collecte des données d'activités avec les autres membres de l'équipe projet et réaliser un appel hebdomadaire avec Claire Félix pour reporter et assurer le suivi de la collecte durant cette période
- Les données ont ensuite été vérifiées par Martin Véricel (président d'Univoyage)
- Les données ont finalement été compilées et analysées par Claire Félix.

Les sources des données collectées ont été des factures, des résultats d'enquêtes auprès de participant.e.s et des données de déplacements dans le cadre des séjours.

Ces données ont permis de compléter le profil GES d'Univoyage vis-à-vis des postes suivants :

- **Energie**
- **Hors Energie**
- **Déplacements**
- **Intrants – Achats biens & services**

Pour chaque poste, les méthodes de collecte sont expliquées ci-après et détaillées en Annexe 2 :

- **Energie**

L'énergie liée à l'utilisation du local de la MDE où réside Univoyage a été totalement estimée.

En effet ce local est géré par la Métropole : il n'a pas été possible d'accéder aux factures d'énergie du local (électricité et gaz). Les consommations d'énergies ont été calculées selon une estimation de la quantité de kWh consommé par m², rapporté à la surface utilisée par Univoyage au sein de la MDE (méthode du Plan Carbone Général à forte incertitude).

L'énergie liée aux séjours a été tirée de factures (gaz) et a été calculé (électricité).

- **Hors Energie**

Les émissions « hors énergie » liée à la quantité de gaz réfrigérants nécessaire pour la recharge de la climatisation du local MDE en 2023 ont été totalement estimées.

Pour les mêmes raisons que précédemment, il n'a pas été possible d'obtenir d'informations concernant la maintenance de la climatisation du local MDE en 2023. Les consommations d'énergies ont donc été calculées selon une estimation de la quantité de kgCO₂éq utilisé par m² climatisé, rapporté à la surface utilisée par Univoyage au sein de la MDE (méthode du Plan Carbone Général à forte incertitude).

- **Déplacements**

Le tableur Excel « **Inventaire évènements internes et externes 2023** » recense par onglet les différents déplacements de l'association en 2023 : séjours, salons, Assemblée Générale, plénières.

Pour le compléter, l'équipe projet a eu recours à des enquêtes afin de définir le mode de transport utilisé par les intervenant.e.s, participant.e.s et équipes pour se rendre sur les différents évènements.

- **Intrants – Achats de biens & services**

Concernant les intrants, les lignes comptables ont été utilisés pour avoir une première idée des dépenses réalisées en 2023. Ensuite, toutes les données qui pouvaient être comptabilisées en données physiques l'ont été afin d'assurer une plus grande fiabilité des résultats.

Outils de calcul utilisés

Pour réaliser ce Bilan Carbone®, l'outil utilisé est celui développé par l'ADEME (version 8.10). Les facteurs d'émission utilisés sont ceux fournis par la Base Empreinte® de l'ADEME, mise à jour en 2024.

Les tableurs utilisés ont été :

- Un tableur Excel récap nommé « **Données_d_Activité_V8.10 Univoyage 2023** » a été réalisé pour compiler toutes ces données et en faire une base au calcul du Bilan Carbone®. Ce fichier regroupe le détail des hypothèses et calculs réalisés pour estimer les données d'activité pour lesquelles il n'était pas possible d'obtenir de facture.
- Le fichier Excel officiel « **Bilan_Carbone_V8 VF Univoyage 2023** » afin de convertir les données d'activité en quantité de gaz à effet de serre émis.
- Le fichier Excel « **Bilan Carbone Univoyage - Toutes les données** » qui permet de synthétiser les données et de tirer des graphiques des principales émissions de GES d'Univoyage.

Résultats du Bilan Carbone®

Profil GES d'Univoyage

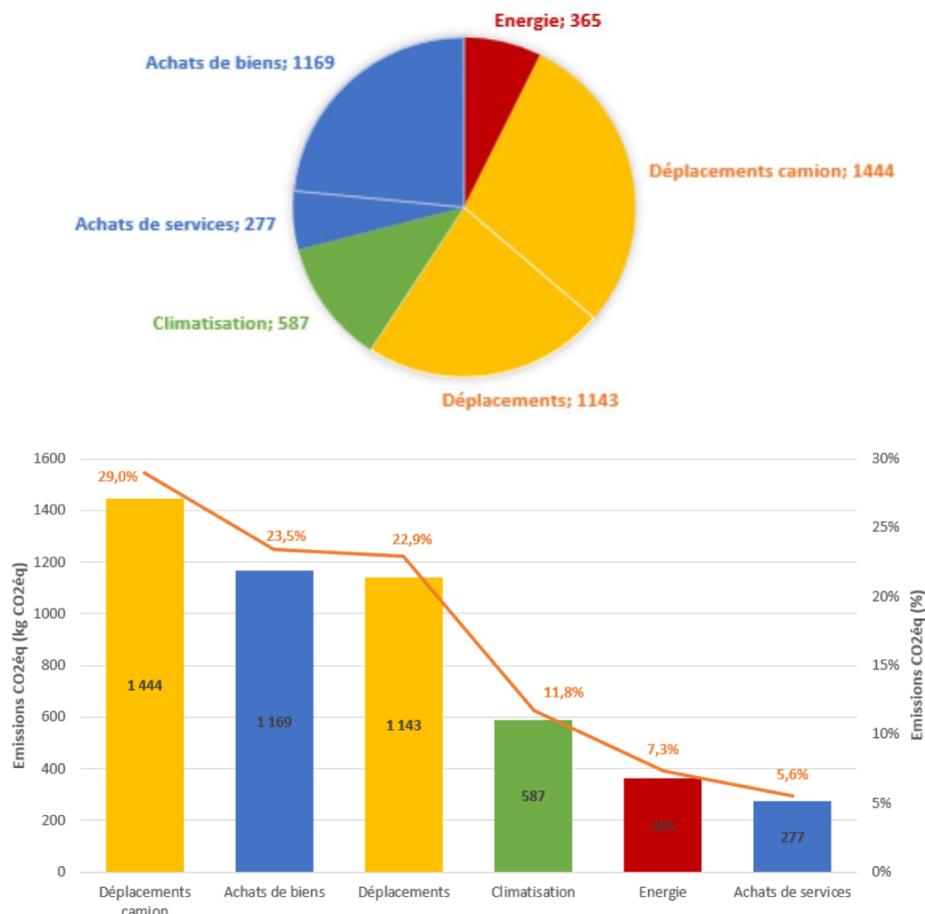
TOTAL DES EMISSIONS DE GES D'UNIVOYAGE EN 2023 :

4,99 ± 0,83 t CO₂éq

Univoyage a émis un total de **4,99 tonnes équivalent CO₂** durant l'année 2023.

Ce résultat permet de définir le rapport suivant :

- **Emissions générées par € de CA : 0,23 kgCO₂éq**
- **Emissions journalières d'un séjour type (Micro Faunique) : 680 kgCO₂éq**
- **Emissions journalières générées par personne sur un séjour-type : 19 kgCO₂éq/pers/ jour**
Comparé à 27 kgCO₂éq/pers/ jour pour la journée-type d'un.e français.e
Comparé à 32 kgCO₂éq/pers/ jour pour une journée de vacances de proximité
Comparé à 300 kgCO₂éq/pers/ jour pour une journée de vacances lointaine
(voir détails en Annexe 5)



Emissions de gaz à effet de serre d'Univoyage en 2023 (kg CO₂éq)

Le total des émissions GES d'Univoyage en 2023 représente une part très faible des émissions globales du secteur du tourisme en France (97 millions de tonnes équivalent CO2 en 2022).

En termes de catégories, les émissions de GES d'Univoyage en 2023 sont réparties comme suit :

#1	Transport (Catégorie 3)	2 587 kgCO2éq	52%
#2	Achats de biens & services (Catégorie 4)	1 446 kgCO2éq	29%
#3	Hors Energie (Catégorie 2)	587 kgCO2éq	12%
#4	Energie (Catégorie 1)	365 kgCO2éq	7%

Pour rappel :



Les postes d'émissions les plus importants d'Univoyage sont ainsi ceux des catégories 3 et 4 (anciennement regroupés dans le scope 3), prouvant l'intérêt d'inclure le scope 3 dans une démarche Bilan Carbone®.

Les différents postes d'émissions de GES d'Univoyage sont détaillés dans les pages qui suivent.

▪ **#1 - Transport**

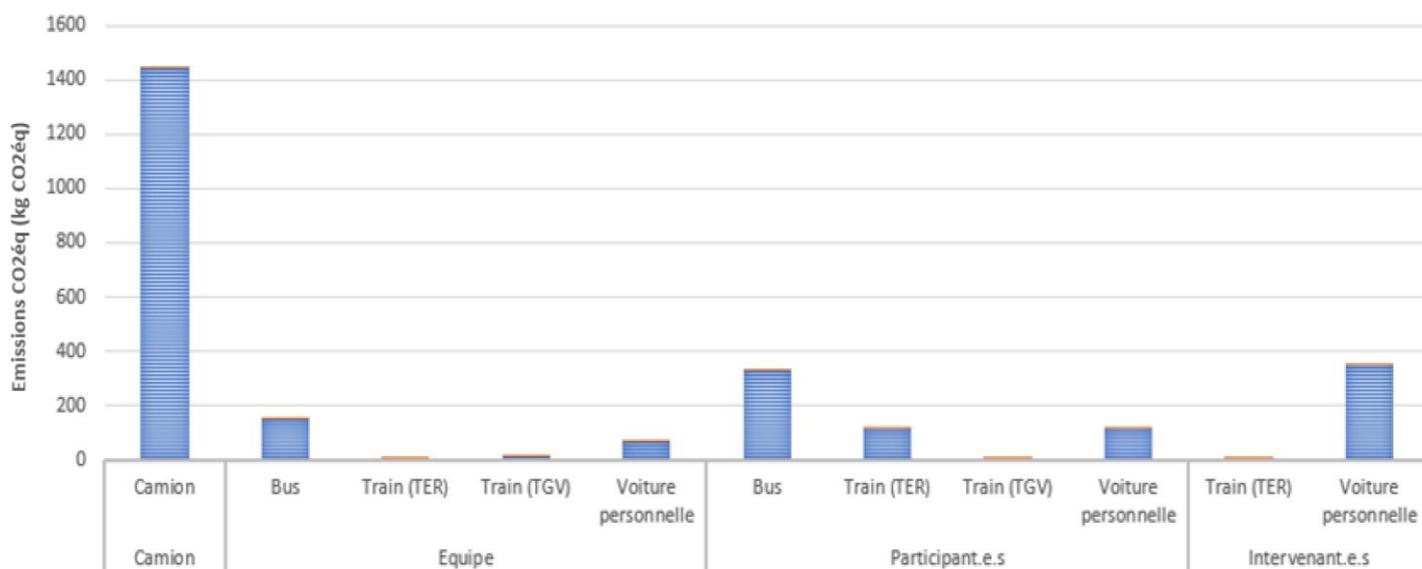
Le transport représente plus de la moitié des émissions de GES d'Univoyage sur 2023 (52%).

Ce résultat est cohérent avec les tendances du secteur du tourisme en France pour lequel le transport représente 69% de l'empreinte carbone en 2022 ([source ADEME](#)).

Les émissions du poste Transport (52%) sont découpées comme suit :

- 29% des émissions sont dues à l'utilisation d'une fourgonnette de 12m3 (ici appelé camion) permettant de suivre les séjours et d'apporter du confort aux participant.e.s (stockage matériel, nourriture, matériel pédagogique)
- 23% sont dues aux déplacements (voiture, train, bus) des participant.e.s aux séjours, des intervenant.e.s et de l'équipe Univoyage (bénévoles et salariée).

A noter : Dans les différentes analyses qui suivent, les déplacements en vélo, métro et marche n'ont pas été quantifiés car leur impact en termes d'émissions de GES est très faible voire nul. L'activité principale d'Univoyage étant basée sur les voyages à vélo, il serait intéressant de quantifier le nombre de kilomètres effectués à vélo par toutes les parties prenantes lors d'un futur exercice Bilan Carbone®.



	Camion	Equipe				Participant.e.s				Intervenant.e.s	
		Bus	TER	TGV	Voiture	Bus	TER	TGV	Voiture	TER	Voiture
Nombre de trajets aller-retour	8	9	3	4	4	9	31	1	6	1	8
Nombre de km	1 202	998	144	3 647	250	2 152	4 054	2 092	472	120	1 458

Modes de déplacement des parties prenantes d'Univoyage en 2023

	Camion	Bus	Train (TER + TGV)	Voiture	TOTAL
<i>Total de km parcourus par l'ensemble des parties prenantes</i>	1 202	3 150	10 057	2 180	16 589 km
<i>Total des émissions de GES générées (kgCO₂éq)</i>	1 444	477	136	530	2 587 kgCO₂éq
<i>% du total</i>	7%	19%	61%	13%	100%

Les conclusions tirées sont les suivantes :

- **Le mode de transport le plus utilisé** par l'ensemble des parties prenantes en termes de trajets effectués ET en termes de kilomètres parcourus est **le train** (TER et TGV confondus)
- **Concernant les participant.e.s aux séjours, le train est le mode de transport le plus utilisé.** C'est un point intéressant à noter car la voiture individuelle est en règle générale le moyen de transport le plus utilisé par les touristes pour se déplacer jusqu'à leur lieu de vacances.
- Aussi, aucune partie prenante ne s'est déplacée en avion (mode de transport qui a un impact carbone très important et entraîne une forte augmentation des émissions GES)
- **Le mode de transport le plus émetteur est le camion**, malgré le fait que ce soit celui qui a permis de parcourir le moins de kilomètres en 2023. Ce camion est utilisé lors de certains repérages de séjours et suit les participant.e.s lors de leurs pérégrinations à vélo avec leurs équipements, le matériel pédagogique et la nourriture.

A noter : le facteur d'émission utilisé pour le camion a été celui d'un fourgon de 8m3 (fourni par la Base Empreinte® de l'ADEME), bien que la taille du fourgon soit en réalité de 12m3. Les résultats sont donc sous-estimés et devront être précisés dans lors de prochains Bilan Carbone®.

D'un point de vue global, l'empreinte carbone du poste Transport d'Univoyage est faible (2,6 tCO₂éq).

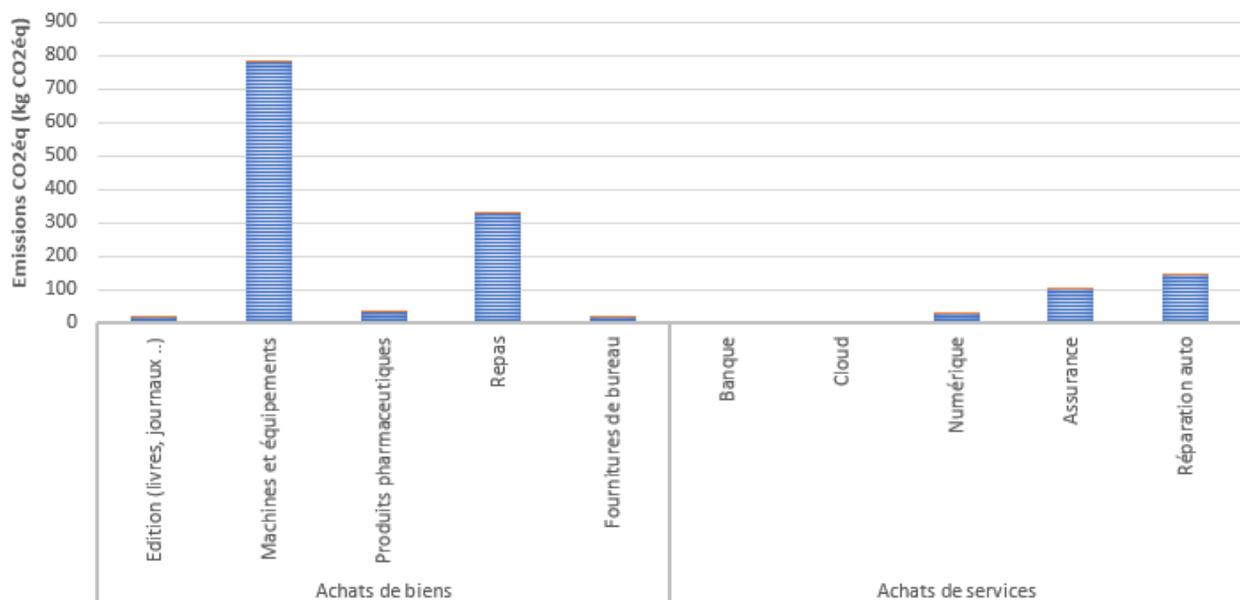
Une piste de diminution de l'empreinte carbone du poste Transport d'Univoyage pourrait être de diminuer l'usage du camion lors des repérages et des séjours, voire d'organiser un séjour sans camion.

#2 - Achats de biens & services

Les achats représentent plus d'un quart des émissions de GES d'Univoyage sur 2023 (29%).

Les émissions de ce poste sont découpées comme suit :

- 23% des émissions sont imputables à l'achats de biens (équipements et matériel de camping, pharmacie, fournitures de bureau, achats de livres, repas végétariens)
- 6% sont imputables aux services (mails, navigation internet, hébergement web, banque et assurances, réparation du camion)



A noter : Ces résultats doivent être pris avec précaution car les émissions GES de ce poste ont été majoritairement calculées via des ratios monétaires (toutes hormis pour les repas et le numérique).

Forte incertitude sur les facteurs d'émissions utilisés (voir Annexe 2).

Les conclusions tirées sont les suivantes :

- **Le premier type d'achat le plus émetteur semble être l'achat de matériel de camping** (classé dans le sous-poste Machines et équipements).
- **Le deuxième type d'achat le plus émetteur est l'achat de repas pour les séjours.**
Les repas étant végétariens et majoritairement locaux, de saison et bio, il semble qu'il ne soit pas possible de diminuer plus les émissions liées à l'alimentation.

D'un point de vue global, l'empreinte carbone du poste Achats d'Univoyage est faible (1,5 tCO2éq).

▪ #3 - Hors Energie

Le poste Hors-Energie désigne ici les émissions GES liées à l'utilisation de climatisation dans le local de la MDE où réside Univoyage. Ce poste représente 12% des émissions GES d'Univoyage en 2023.

Le local de la Maison Des Etudiants est un local partagé permettant à des personnes étudiantes de lancer leur projet (associatif ou entrepreneurial). A ce titre, et puisque l'association Univoyage a été créé lorsque le président Martin Véricel était encore étudiant, Univoyage est autorisée à utiliser ces locaux gérés par la Métropole de Lyon.

Il n'a malheureusement pas été possible de récupérer les factures liées à la maintenance de la climatisation du local MDE en 2023.

	Local MDE	Surface allouée à Univoyage au sein de la MDE
<i>Total de gaz réfrigérants ayant fuités estimés en 2023 (kg)</i>	11,7	0,3
<i>Pouvoir de Réchauffement Global du fluide frigorigène (R410a par défaut)</i>	2 256	
<i>Total des émissions de GES générées estimées (kgCO2éq)</i>	26 395	587

A noter : Ces résultats doivent être pris avec précaution ! En effet, les émissions GES de ce poste résultent de fortes approximations compte tenu du fait qu'aucune facture de maintenance de la climatisation n'a pu être récupérée.

Forte incertitude sur la donnée d'activité (voir les détails des hypothèses en Annexe 2).

En conclusion de cette partie, une piste de solution pourrait être de proposer à la Métropole de Lyon d'arrêter d'utiliser la climatisation ou d'en limiter l'usage au maximum au sein du local de la MDE au vu des émissions élevées que son utilisation génère.

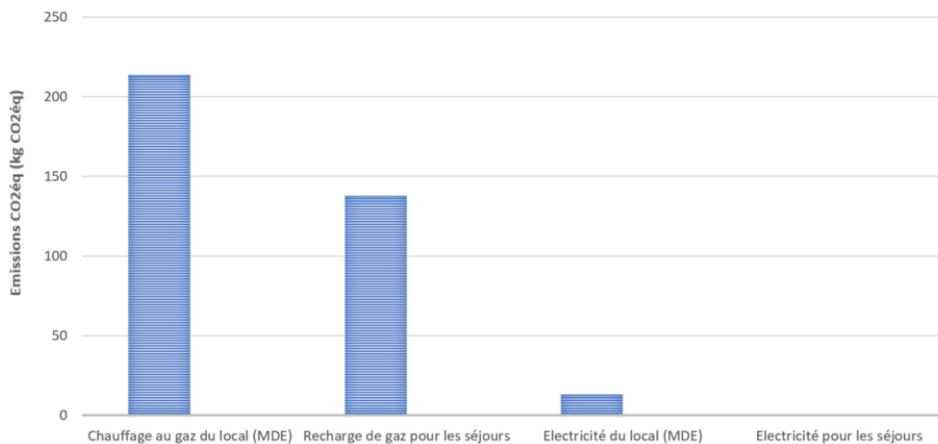
#4 - Energie

Le poste Energie représente 7% des émissions de GES d’Univoyage sur 2023. L’analyse des émissions de ce poste a été réalisée comme suit :

- Energie liée au local MDE :
 - o Electricité (éclairage, bureautique, ventilation des locaux, climatisation)
 - o Gaz (le local est chauffé au gaz de ville)

- Energie liée aux séjours :
 - o Electricité (lumière et recharges de téléphones)
 - o Gaz (bouteilles de propane pour l’utilisation de réchauds)

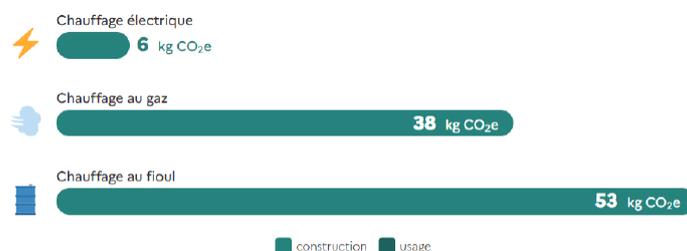
	Concernant la surface allouée à Univoyage au sein de la MDE		Séjours	
Total vis-à-vis de l’électricité consommée (estimation)	248 kWh	13 kgCO2éq	3,3 kWh	0,2 kgCO2éq
Total du gaz consommé (estimé)	896 kWh	214 kgCO2éq	40kg	0,1 kgCO2éq



A noter : Ces résultats doivent être pris avec précaution ! En effet, les émissions GES de ce poste résultent de fortes approximations compte tenu du fait qu’aucune facture d’énergie n’a pu être récupérée.

Forte incertitude sur la donnée d’activité (voir les détails des hypothèses en Annexe 2).

En conclusion de cette partie, une piste de solution pourrait être de proposer à la Métropole de Lyon de changer de système de chauffage pour une énergie moins carbonée. En effet, l’ADEME rappelle les ordres de grandeur liées aux différents types de chauffage :



Valeurs exprimées en kg CO2e émis par m2 par année.

Hypothèses et incertitudes

Le calcul des émissions de GES lors d'un exercice Bilan Carbone® repose sur l'utilisation de données d'activités et de facteurs d'émissions, permettant d'obtenir une quantité d'émissions de GES.



Pour réaliser ces calculs dans le cadre de la demande d'Univoyage, plusieurs hypothèses ont dû être posées notamment dû aux difficultés rencontrées pour obtenir certaines informations. Le détail des hypothèses émises se trouvent en Annexe 2. Cela génère des incertitudes plus ou moins fortes sur les résultats dont la synthèse est reportée sur la page suivante.

Certaines incertitudes subsistent concernant les données d'activités, notamment :

- Forte incertitude : consommation de gaz et d'électricité (pas de facture disponible)
- Forte incertitude : utilisation de la climatisation (pas de facture disponible)
- Incertitude moyenne : déplacements estimés à l'aide d'enquêtes

De même concernant les facteurs d'émissions, notamment :

- Incertitude moyenne : Les ratios monétaires utilisés pour la partie Achats de biens & services

Il en résulte une incertitude globale de 17% sur l'exercice Bilan Carbone®. Le résultat global des émissions de GES d'Univoyage en 2023 s'exprime alors ainsi :

4,99 ± 0,83 t CO2éq

Ces incertitudes ont été prises en compte dans l'analyse des résultats et seront adressées dans les futurs exercices de Bilan Carbone® pour améliorer la précision des calculs.

Catégorie	Poste d'émissions	Sous-poste d'émissions	Incertitude sur les Données d'activités	Incertitude sur les Facteurs d'émissions	Incertitude sur les Résultats (% du Bilan Carbone)
1	Energie	Electricité, Gaz			25,8%
		Climatisation			58,3%
2	Hors Energie	Amont			
		Aval			
3	Fret	Interne (camion)			
		Domicile - projet			
		Participant e s			24,3%
		Intervenant e s			
		Services et prestation			
4	Achats	Biens			28,5%
		Non concerné			
5	Déchets	Non concerné			
		Immobilisations			
		Utilisation			
		Fin de vie			

Légende pour les données d'activités et les facteurs d'émissions :	Faible	Moyenne	Forte	NA
Légende pour les résultats :	Faible	Moyenne	Forte	NA

Plan d'actions

Objectifs en matière de réduction des émissions GES

Lors de la réunion de clôture du Bilan Carbone® d'Univoyage, l'ensemble de l'équipe pilote a travaillé à un plan d'actions découlant des résultats présentés.

Comme précisé en introduction de ce rapport, **l'objectif du secteur du tourisme est de réduire ses émissions de GES de 40 à 50% d'ici 2030** (par rapport à 1918) pour être en phase avec l'Accord de Paris.

A noter que les objectifs européens et nationaux s'avèrent être encore plus ambitieux :

Objectif européen (Pacte Vert) :

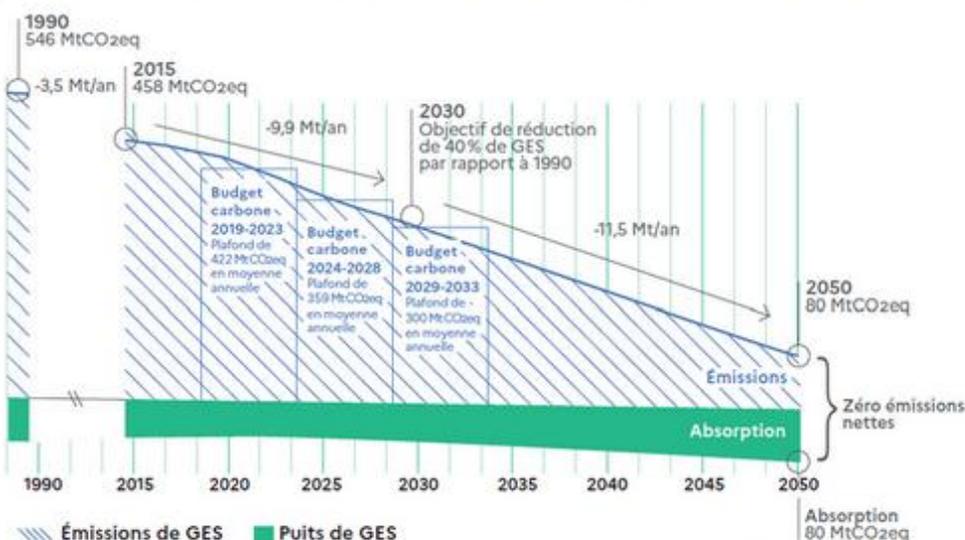
D'ici 2030, réduire de 55% les émissions de toutes les organisations

Objectif national (SNBC) :

En 2050, atteindre la neutralité carbone



Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



La SNBC s'appuie sur un scénario prospectif d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans faire de paris technologiques. Celui-ci permet de définir un chemin crédible de la transition vers cet objectif, d'identifier les verrous technologiques et d'anticiper les besoins en innovation.

Pour résumer :

- **respecter les objectifs du Pacte Vert européen signifie pour Univoyage :**
 - **de réduire à 3 tCO₂éq ses émissions d'ici 2028**
 - **de réduire de 0,6 tCO₂éq/an** les émissions de GES d'Univoyage pendant 5ans.
- **respecter les objectifs de la SNBC signifie** axer ses actions sur la réduction de ses émissions de GES, tout en cherchant à **augmenter la capacité d'absorption des puits de carbone.**

Remarque importante : Les émissions de GES d'Univoyage sur la totalité de l'année 2023 sont très faibles (moins que l'empreinte carbone moyenne d'un.e française estimée à 9,9 tCO₂éq/an/pers !) du fait de la taille de la structure et de son mode de travail déjà axé sur la sobriété.

Il est ainsi difficile d'appliquer à Univoyage le même niveau d'exigence de réduction de son impact qu'une agence de voyage « classique ». Bien que les objectifs de réduction fixés par l'UE et la France sont intéressants pour avoir un cap, il semble important d'axer les efforts d'Univoyage dans un spectre plus large que la simple réduction de ses émissions. Ces actions pourraient être de l'ordre de :

- **l'influence et la sensibilisation de son écosystème** (participant.e.s, intervenant.e.s, équipe bénévole, partenaires, élu.e.s etc.) pour changer les imaginaires autour du voyage.
- **L'appui à l'augmentation de l'absorption des puits de carbone** (partenariats / dons / participation à des activités participant à restaurer des puits de carbone).

En effet, sa mission-même est ancrée dans la transition écologique et sociale : au-delà de ses actions de réduction de ses émissions, Univoyage peut faire rayonner son expertise et inspirer les autres structures de son secteur pour les épauler dans leur transition bas carbone.

Plan de transition

Le détail des actions ci-dessous et leurs fiches actions sont détaillées dans le tableur « **Bilan Carbone Univoyage 2023 - Plan de transition** ». Cinq axes ont été travaillés et sont expliqués dans les pages suivantes.

▪ **Axe #1 : Transport**

L'axe Transport compte trois actions principales :

- 1) Ne plus faire le repérage des séjours avec le camion
Potentiel de réduction de GES : -0,6 tCO₂éq

- 2) Proposer un séjour autonome (sans camion)
Potentiel de réduction de GES pour un séjour court (Micro-faunique) : -0,2 tCO₂éq
Potentiel de réduction de GES pour un séjour long (En Faune) : -1,0 tCO₂éq

- 3) Inciter les intervenant.e.s et participant.e.s à se déplacer en vélo / train / bus
Potentiel de réduction de GES : -0,4 tCO₂éq

Pour les deux premières actions, l'objectif est de s'affranchir des émissions générées par l'utilisation du camion lors des séjours (pour rappel, 29% du total des émissions GES d'Univoyage en 2023). Pour la troisième, il s'agit de diminuer les émissions du Transport qui est le principal poste d'émissions GES d'Univoyage en passant par la sensibilisation de ses intervenant.e.s et participant.e.s.

Indicateurs pertinents :

- Nb de litres de carburant consommés pour chaque séjour
- % de trajets de chaque moyen de transport utilisé par les parties prenantes
- Evolution annuelle de l'utilisation de chaque moyen de transport

Prochaines étapes suggérées :

- Sensibiliser les équipes organisatrices des séjours à l'impact du camion pour les repérages des séjours et les former sur l'éco-conduite pour limiter la consommation de carburant (objectif 2030 de 4L / 100 km)
- Adresser aux ancien.ne.s participant.e.s des séjours d'Univoyage un questionnaire concernant l'idée d'un voyage an autonomie (sans camion) pour juger de l'engouement autour de l'idée
- Créer un mail type de contact des participant.e.s et des intervenant.e.s précisant l'intérêt de venir en utilisant une mobilité douce
- Intégrer le calculateur ImpactCO₂ de l'ADEME sur le site internet d'Univoyage sur les pages de présentation des séjours pour inciter les participant.e.s à se déplacer en vélo / train / bus.

▪ **Axe #2 : Achats de biens**

L'axe Achats compte une action principale :

- 1) Changer le système de réchaud gaz pour de l'électrique
Potentiel de réduction de GES : -0,1 tCO₂éq

L'objectif est de diminuer la quantité d'énergie fossile et ainsi d'en être moins dépendant.

Indicateur pertinent : Quantité de bouteilles de gaz utilisées sur une année

Prochaine étape suggérée : Identifier des réchauds électriques qui pourraient permettre de remplacer les actuels réchauds au gaz de l'association (si possible de seconde main)

▪ **Axe #3 : Communication & Influence**

Comme indiqué en introduction de cette partie, les actions de réduction des émissions GES d'Univoyage sont peu nombreuses tant ses émissions globales sur 2023 sont faibles. Nous avons alors axé les réflexions sur l'impact et l'influence que peut avoir Univoyage sur son écosystème pour inspirer et sensibiliser autour de nouveaux récits de voyages bas carbone.

L'axe Communication & Influence compte quatre actions principales :

- 1) Communiquer sur le Bilan Carbone® d'Univoyage
- 2) Informer et sensibiliser ses utilisateur.ice.s
- 3) Influencer l'écosystème d'Univoyage autour de nouveaux récits inspirants sur le voyage
- 4) Augmenter le nombre de séjours proposés annuellement

Cette dernière action peut sembler contre-intuitive : néanmoins, si Univoyage sensibilise et inspire plus cela ne pourra avoir que des effets bénéfiques pour le secteur du tourisme bien que son Bilan Carbone® pourrait en être augmenté.

Indicateurs pertinents :

- Nb de personnes lisant les posts / articles d'Univoyage sur sa démarche Bilan Carbone®
- Nb de pages du site internet indiquant l'empreinte carbone du séjour en question
- Nb de rencontres générées autour du tourisme durable
- Nb de personnes acceptant de répondre à l'enquête d'impact d'Univoyage
- Nb de séjours proposés annuellement

Prochaines étapes suggérées :

- Faire une synthèse des résultats du Bilan Carbone® pour communiquer dessus
- Comparer les émissions générées par une journée de séjour chez Univoyage comparé à un autre type de voyage
- Créer des rencontres et échanges avec d'autres structures liées au tourisme en AURA
- Créer un questionnaire pour recueillir les retours des ancien.ne.s participant.e.s concernant l'évolution de leur vision du tourisme

▪ **Axe #4 : Augmentation de l'absorption des puits de carbone**

L'axe Puits de carbone compte une action principale :

- 1) Réaliser des partenariats / dons / participation à des projets permettant d'augmenter la capacité d'absorption des puits de carbone sur le territoire

Afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est un axe à envisager pour équilibrer les émissions d'Univoyage avec un potentiel d'absorption vertueux.

Indicateur pertinent : Nb de projets soutenus (en temps ou en €)

Prochaine étape suggérée : Identifier des projets locaux que pourraient soutenir Univoyage ou sur lesquels Univoyage pourrait proposer de l'aide durant les séjours (visée pédagogique).

▪ **Axe #5 : Amélioration Bilan GES**

L'axe Amélioration du Bilan GES compte deux actions principales :

- 1) Améliorer le processus de collecte de données
- 2) Ré-évaluer les émissions d'Univoyage dans 4ans pour évaluer leur évolution

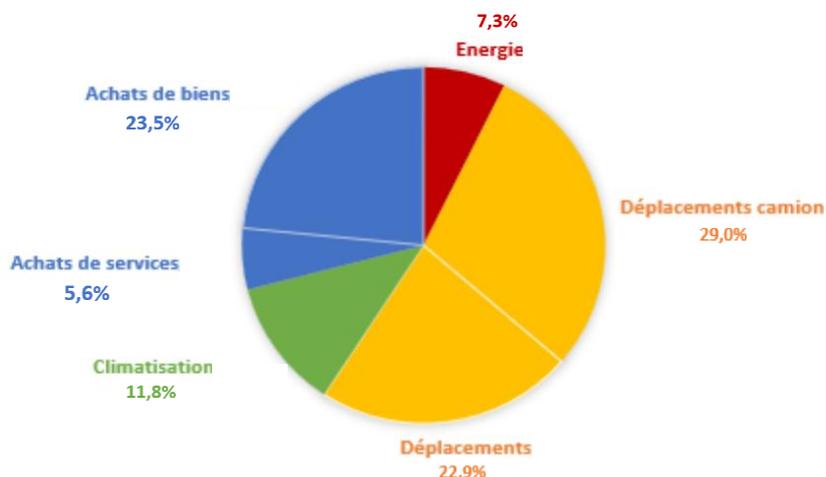
Indicateurs pertinents :

- % de réponses obtenues lors des questionnaires automatiques sur les déplacements des parties prenantes dans le cadre des activités organisées par Univoyage
- Nb de classeurs comptant un onglet de collecte de données et taux de remplissage

Prochaines étapes suggérées :

- Intégrer un questionnaire automatique en fin de séjour pour faire un reporting automatisé des distances parcourues et par quels moyens
- Dans les classeurs d'organisation des séjours, rajouter un onglet pour faciliter la collecte de données et l'intégrer dans le processus pour les équipes organisatrices.
- Automatiser le processus de collecte (questionnaire sur les déplacements)
- Passer de données monétaires à des données physiques
En effet, la plupart des données concernant les Achats étaient des données monétaires (factures). Or ces données rendent le calcul des émissions de GES très approximatif et l'incertitude s'en retrouve fortement augmentée.
- Maintenir les efforts pour réussir à récupérer les factures de gaz, d'électricité et de maintenance de climatisation du local MDE, qui permettraient d'augmenter significativement la fiabilité des résultats.

Conclusion du Bilan Carbone® 2023 d'Univoyage



TOTAL DES EMISSIONS
DE GES D'UNIVOYAGE
EN 2023 :

4,99 ± 0,83 t CO₂éq

LES PISTES D'ACTIONS :

Réduire le Bilan GES à 3,0 tCO₂éq d'ici 2028 (0,6 tCO₂éq/an pdt 5 ans)

- Limiter l'utilisation du camion
- Inciter à venir aux séjours en mobilité douce
- Se questionner sur les réchauds gaz

Augmenter la capacité d'absorption des puits de carbone

- Participer à des actions de restauration de puits de carbone

Sensibiliser et inspirer autour du tourisme durable

- Informer sur l'impact carbone de ses séjours
- Participer à des rencontres du tourisme pour inspirer
- Augmenter le nombre de séjours pour diffuser de nouveaux récits autour du voyage bas carbone

ET AINSI MAXIMISER L'IMPACT D'UNIVOYAGE

Annexe 1 : Glossaire

- **GES : Gaz à Effet de Serre**

Un gaz à effet de serre est un gaz qui retient une partie de la chaleur reçue par le soleil dans l'atmosphère. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se traduit par une hausse de sa température. Certains gaz sont d'origine naturelle (vapeur d'eau par exemple) et/ou issues des activités humaines. Lors d'un bilan GES, les gaz qui sont analysés sont ceux pris en compte dans le protocole de Kyoto : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

- **PRG : Pouvoir de Réchauffement Global**

Chaque entité gazeuse contribue de façon unique à l'accroissement de l'effet de serre. Afin de pouvoir comparer ces gaz entre eux et simplifier l'analyse des émissions de GES, l'indicateur PRG a été créé sous l'unité « équivalent CO₂ ». Ainsi, l'effet de serre attribué au CO₂ vaut 1 et les autres entités sont estimées relativement au CO₂.

- **FE : Facteur d'Emission**

Un facteur d'émission correspond à la quantité moyenne de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère par une unité d'une source donnée. Ces facteurs d'émissions sont répertoriés dans des bases de données comme la Base Empreinte® de l'ADEME.

- **ADEME : Agence de la transition écologique**

Agence française sous tutelle du Ministère de la Transition Ecologique, l'ADEME est engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources. Sa mission consiste à faire bouger les lignes pour bâtir une société plus sobre et solidaire.

- **Local MDE : Maison Des Etudiants**

Local partagé géré par la Métropole de Lyon dans lequel réside Univoyage à Lyon.
(90 Rue de Marseille, 69007 Lyon)

- **Emissions directes et indirectes**

Emissions directes : Emissions provenant de sources contrôlées par l'entreprise ou émises par l'entreprise dans le cadre de son activité propre (chauffage, électricité)

Emissions indirectes : Emissions provenant de sources non contrôlées par l'entreprise (prestataires, utilisateur.ice.s, fournisseurs etc.)

Annexe 2 : Liste des hypothèses effectuées

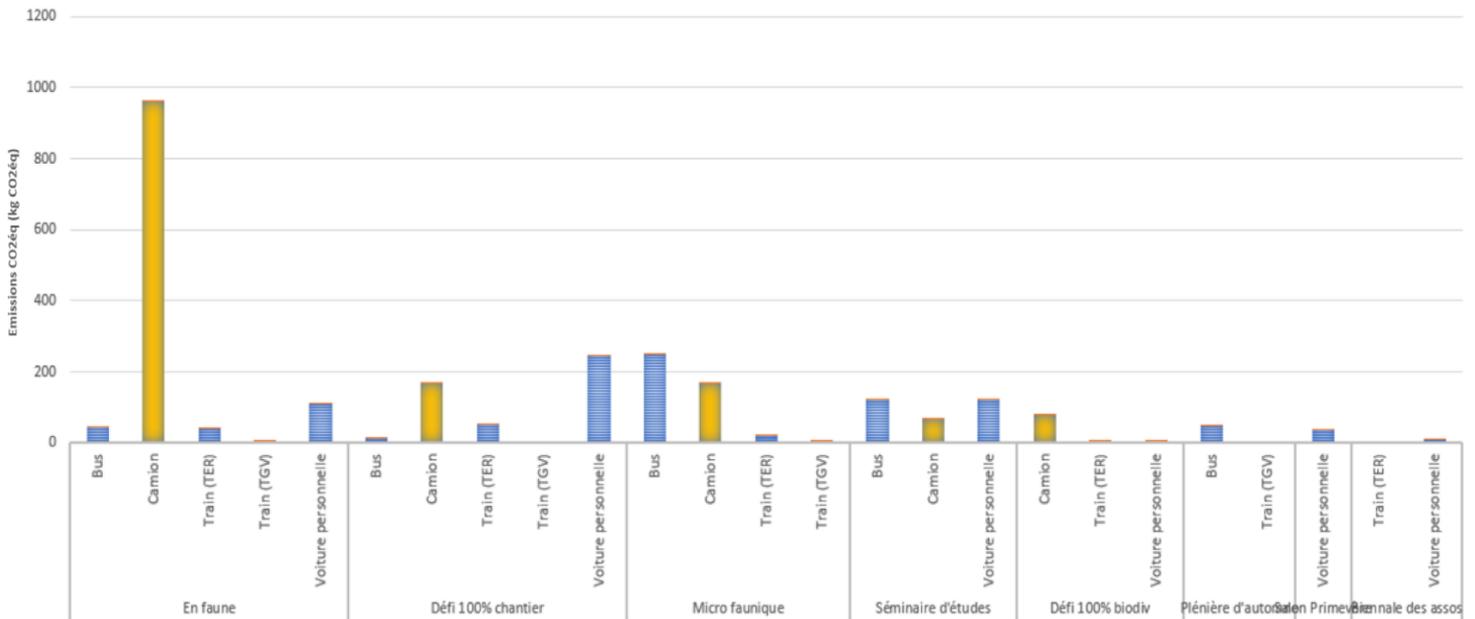
Ci-dessous sont listées l'intégralité des hypothèses effectuées pour cet exercice Bilan Carbone®.

Les détails de calculs se trouvent dans le tableur « **Données_d_Activité_V8.10 Univoyage 2023** »

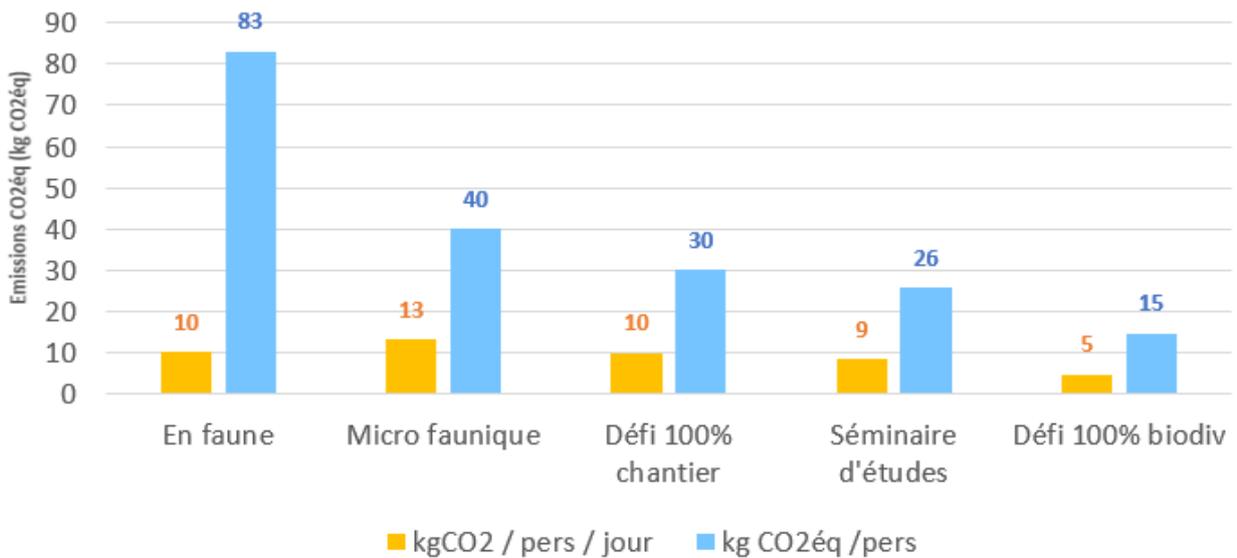
Poste concerné	Blocage et hypothèse posée	Incertitudes
Energie - Electricité (local MDE)	<p>> Pas de facture d'électricité du local MDE</p> <p>Estimation de l'électricité consommée par le local MDE au global sur 2023 (éclairage, bureautique, ventilation des locaux, climatisation). Total rapporté au prorata de la surface utilisée par Univoyage au sein de la MDE.</p> <p>Méthode d'estimation utilisée : Plan Carbone Général → Estimation de la quantité de kWh consommé par m²</p>	Incertitude sur la donnée : Forte
Energie - Electricité (séjours)	<p>> Pas de facture d'électricité</p> <p>Méthode d'estimation utilisée : → Calcul de l'électricité utilisée pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - recharge téléphone (1 charge / participant.e / jour) - lumière (4h / jour) <p>Consommation = Puissance * temps d'utilisation</p>	Incertitude sur la donnée : Moyenne
Energie - Gaz (Chauffage local MDE)	<p>> Pas de facture de gaz du local MDE</p> <p>Estimation du gaz consommé par le local MDE au global sur 2023 (chauffage des locaux). Total rapporté au prorata de la surface utilisée par Univoyage au sein de la MDE.</p> <p>Méthode d'estimation utilisée : Plan Carbone Général → Estimation des kWh consommés par m² standard</p>	Incertitude sur la donnée : Forte
Hors-Energie (Climatisation)	<p>> Pas de facture de maintenance de la climatisation du local</p> <p>Estimation de la quantité de fuites de fluide frigorigène à partir de données standard pour la climatisation des bureaux, rapporté à la surface utilisée par Univoyage au local MDE.</p> <p>Puissance frigorifique moyen par m² : 0,1 kW frigorifique /m² Taux de fuite moyen d'une climatisation : 10% Quantité de fluide « fuité » = Puissance * Surface * tx de fuite</p> <p>PRG du 410a (gaz typique) = 2256</p> <p>Méthode d'estimation utilisée : Plan Carbone Général → Emissions CO₂éq = Qté de fluide « fuité » * PRG (R410a)</p>	Incertitude sur la donnée : Forte

Poste concerné	Blocage et hypothèse posée	Incertitudes
Transport (Déplacements camion)	> Indisponibilité d'un FE d'un camion de 12m3 Hypothèse sur le FE utilisé : FE Fourgon 8m3	Incertitude sur le FE : Moyenne
Achats de services (Mails sur la boîte sejour@univoyage.co)	> Pas de données exactes du fournisseur Web sur les émissions liées à l'envoi de mails Plusieurs hypothèses pour l'impact du numérique : - Seuls les mails sortants sont pris en compte (FE utilisé = échanges de 3 mails entre l'émetteur et son destinataire) - La moitié des mails sortants ont été considérés comme comportant une pièce jointe de plus de 1Mo - L'autre moitié des mails sortants ont été considérés comme ne comportant pas de pièce jointe	Incertitude sur la donnée : Moyenne
Achats de services (Mails sur la boîte contact@univoyage.co)	> Pas de données exactes du fournisseur Web sur les émissions liées à l'envoi de mails Plusieurs hypothèses pour l'impact du numérique : - Seuls les mails sortants sont pris en compte (FE utilisé = échanges de 3 mails entre l'émetteur et son destinataire) - La moitié des mails sortants ont été considérés comme comportant une pièce jointe de plus de 1Mo - L'autre moitié des mails sortants ont été considérés comme ne comportant pas de pièce jointe	Incertitude sur la donnée : Moyenne
Achat de services (Recherches web)	> Pas de données exactes du fournisseur Web sur les émissions liées à la navigation internet Estimation sur leur utilisation numérique : - 1 séjour = 100h de recherches web + 60h par séjour - Alternante sur 8 mois à 75% + 2 ateliers (8h par atelier)	Incertitude sur la donnée : Forte
Achat de services (Services bancaires)	> Pas de facture concernant les frais bancaires Estimation du coût sur l'année par Univoyage	Incertitude sur la donnée : Moyenne

Annexe 3 : Transport – Modes de déplacement par séjour organisé par Univoyage en 2023

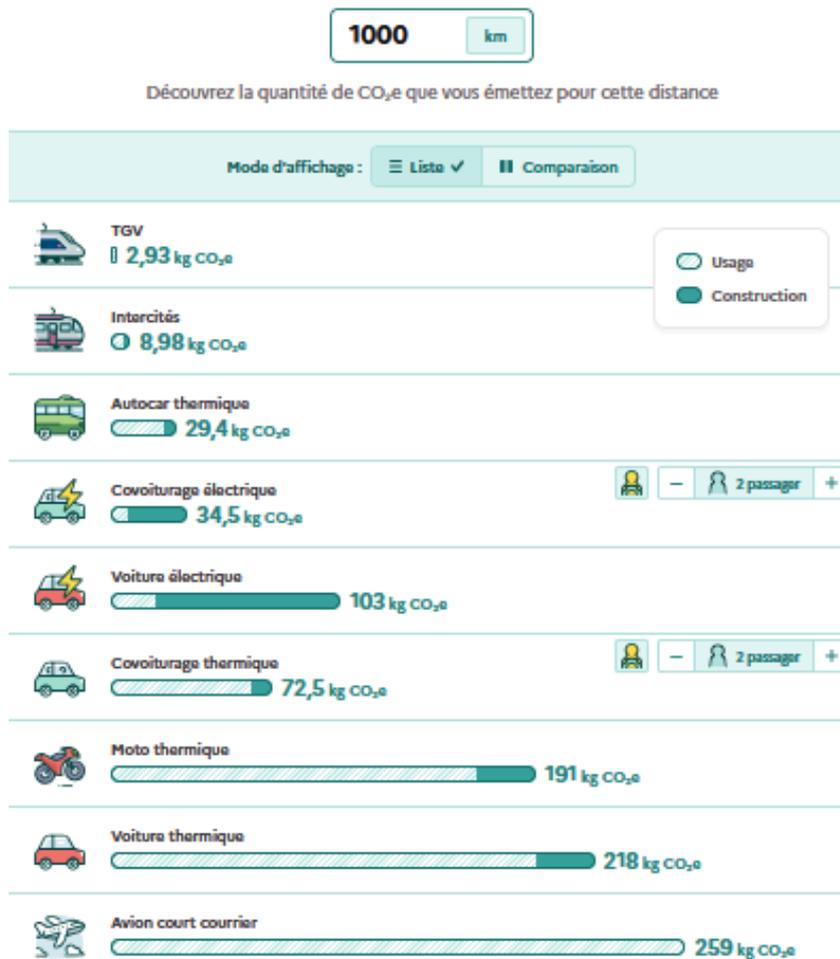


Emissions de CO2 par personne par séjour (kg CO2eq / pers)



Annexe 4 : Transport - Ordres de grandeur

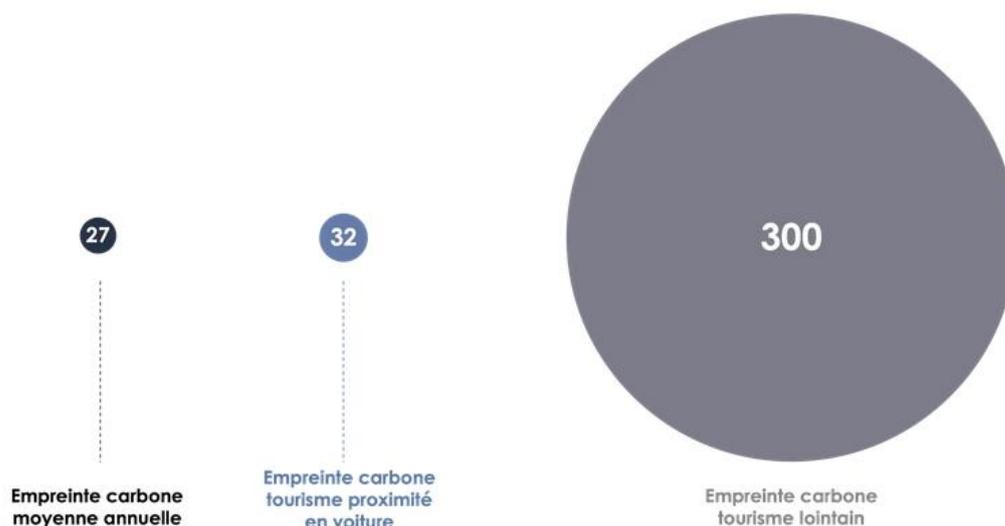
Le site impactco2.fr, créé par l'ADEME et Impact CO2, permet d'obtenir des ordres de grandeur concernant les émissions des différents modes de déplacement. Ci-dessous se trouve un exemple d'émissions de GES générées pour un voyage de 1000km :



Annexe 5 : Calcul de l’empreinte carbone d’une journée de vacances

Il est difficile d’estimer la quantité d’émissions générées par une journée de vacances, tant les choix du lieu de vacances, de modes de transport choisi et d’hébergement notamment influent sur le résultat.

Le cabinet Carbone 4 a toutefois réalisé ces calculs en comparant à une l’empreinte carbone d’une journée d’un.e française - en moyenne, chaque Français.e émet environ 10 tonnes de CO2 équivalent soit environ **27 kgCO2éq/jour**. ([source](#))



Par analogie, voici le détail d’une journée moyenne de séjour chez Univoilage :

(calculs réalisés sur la base d’un séjour type défini comme étant les 3 jours de la Micro-Faunique pour 8 participant.e.s)

		Emissions de GES globale des participant.e.s (kgCO2 éq)	Emissions de GES par personne (kgCO2 éq / pers)	Emissions de GES par personne ET par jour (kgCO2 éq / pers / jour)
Energie	Electricité	0,03	0,00	0,00
	Gaz	21	2,6	0,9
Transport	Bus	234	31,6	10,5
	Train (TER)	19		
Alimentation	Repas végétariens	49	6,1	2,0
Hébergement	Matériel de camping	124	15,5	5,2
TOTAL		447	55,8	19

➔ L’empreinte carbone moyenne d’un séjour Univoilage est estimée à **19 kgCO2éq/pers/jour**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

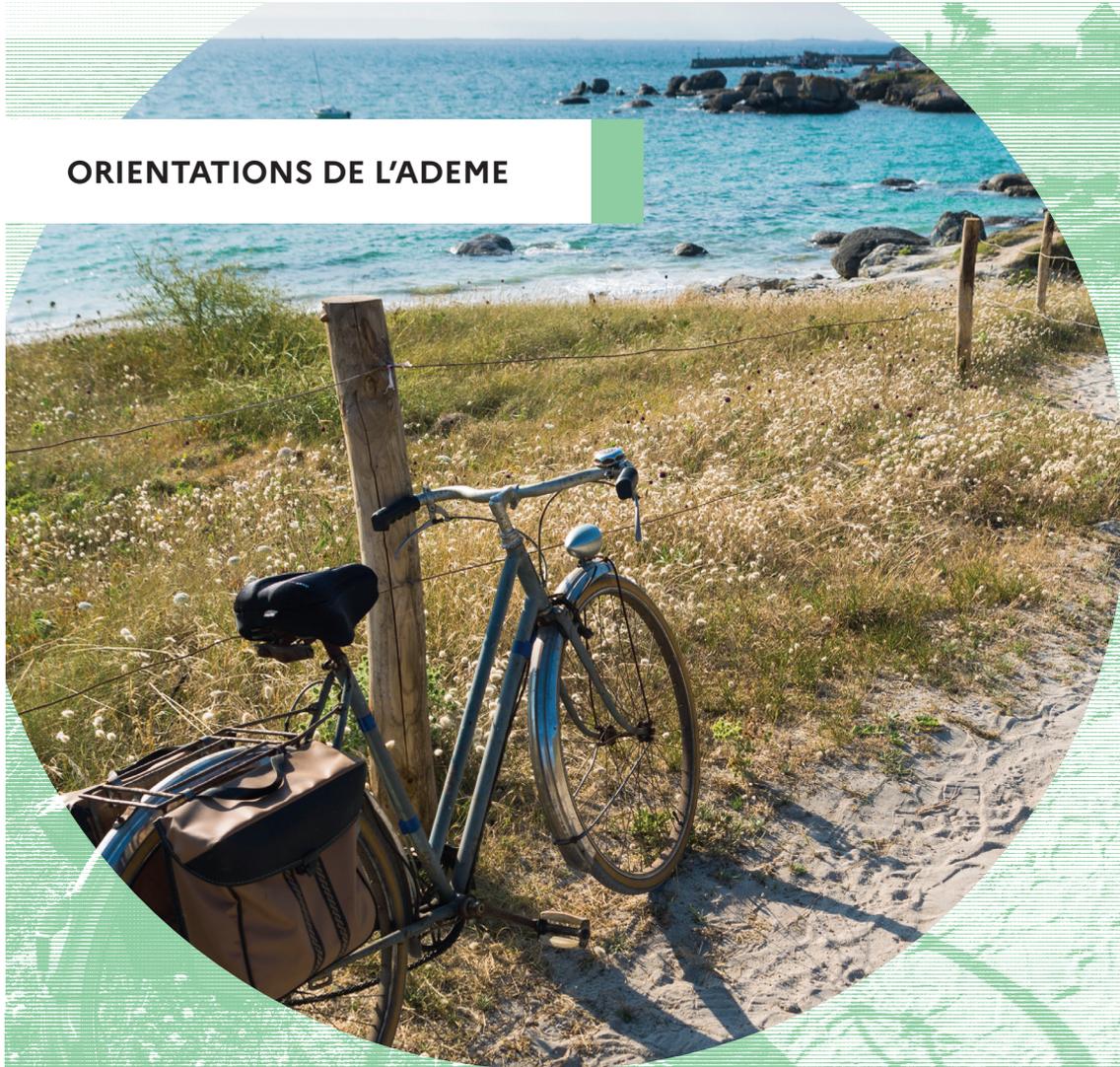
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ORIENTATIONS DE L'ADEME



STRATÉGIE DE L'ADEME POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU TOURISME

2023/2025

Sommaire

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Référente : Aude Andrup (ADEME)

Direction/Service : DAAT

Crédits photo : Laurent Mignaux/Terra - Daniel Coutelier/Terra - Olivier Brosseau/Terra - Gérard Crossay/Terra - shutterstock

Création graphique : Thierry Fougerol

Brochure réf. 011960

ISBN : 979-10-297-2033-8

Dépôt légal : @ADEME Éditions, janvier 2023

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

1.	LE TOURISME, UN SECTEUR CLÉ EN FRANCE, ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES	4
2.	POURQUOI UNE STRATÉGIE TOURISME ?	6
3.	PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE TOURISME	8
3.1	Les priorités d'actions	9
3.2	Le périmètre d'intervention	10
3.3	Les grandes orientations de chaque thématique	11

1 LE TOURISME, UN SECTEUR CLÉ EN FRANCE, ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES



Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale avec près de 90 millions de touristes internationaux. Hors période de crise, la consommation touristique représente environ 8 % du PIB et 2 millions d'emplois (soit 7,8 % des emplois salariés¹) : le tourisme est résolument un secteur clé pour l'économie française, mais également une préoccupation grandissante concernant sa compatibilité avec une transition écologique de notre société. En France, le tourisme est responsable de 11 %² des émissions de gaz à effet de serre - GES - (principalement en raison du transport, des hébergements et des restaurants), de pressions sur les ressources naturelles (ex : jusqu'à + 211 % de consommation annuelle d'eau et + 287 % de consommation annuelle d'énergie pour les territoires fortement touristiques³), de production de déchets (+ 27 % par rapport à la moyenne nationale²)...

Le secteur du tourisme fait face à des défis structurels : montée en qualité de l'offre touristique, développement des infrastructures touristiques, difficultés de recrutement et manque d'attractivité des métiers et carrières, investissement dans le numérique, construction d'une trajectoire de transition écologique. Sur ce dernier point, le secteur a encore de fortes marges de progression, que ce soit pour la réduction de son empreinte environnementale que pour son adaptation au changement climatique. Depuis 2020, le tourisme est l'un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire qui a accentué ces défis structurels et mis en exergue une nécessité de transformation du secteur.

Le Gouvernement porte divers plans pour mobiliser une partie du secteur à court terme :

- **le plan Avenir Montagnes⁴** vise à accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique ;
- **le plan Destination France⁵** vise à faire de la France la 1^{ère} destination de tourisme durable d'ici 2030. Il repose sur cinq axes d'intervention et mobilise près de 2 milliards d'euros de crédits publics de 2022 à 2024. L'ADEME est concernée par l'axe 4 via le Fonds

Tourisme Durable⁶, la mise en œuvre d'actions pour améliorer l'empreinte environnementale du secteur (en lien avec l'initiative ACT) et le pilotage de projets pour le développement du tourisme à vélo (accompagnement au développement du label « Accueil vélo » et d'infrastructures et d'itinéraires). Les plans gouvernementaux viennent compléter l'intervention de l'Agence qui vise à un engagement pérenne des filières prioritaires du secteur (en considérant leurs impacts environnementaux) et pour l'ensemble de ses domaines d'intervention, comme présenté ci-après.



Le Fonds Tourisme Durable (FTD) opéré par l'ADEME a permis depuis 2021 d'implémenter le 1^{er} dispositif de massification de la transition auprès d'opérateurs touristiques. Le FTD est ouvert aux hébergements et restaurants TPE/PME situés en zone rurale et périurbaine. Les entreprises sont accompagnées par des partenaires de l'ADEME pour réaliser un diagnostic environnemental gratuit et un plan d'actions (2 300 en plus d'un an) qui permet en outre d'accéder à des aides dans tous les domaines de la transition écologique (formation, investissements pour économies d'eau, d'énergie, l'alimentation durable...). Un volet complémentaire a permis de financer 73 projets de « slow tourisme » sélectionnés dans le cadre d'appels à projets⁷.

1 - Équivalent temps plein

2 - <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

3 - « La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ? » - MTES, 2017

Écart mesuré par rapport à la moyenne nationale - Eau : donnée en m³ ; Énergie : gaz et électricité en MWh par habitant ; Déchets : déchets ménagers et assimilés en kg par habitant

4 - <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-accompagner-les-territoires-de-montagne>

5 - https://www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2021_11_dossier_de_presse_-_destination_france_-_plan_de_reconquete_et_de_transformation_du_tourisme_-_2011.2021.pdf

6 - <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>

7 - Communiqué de presse et lauréats <https://presse.ademe.fr/2022/02/france-reliance-73-projets-slow-tourisme-soutenus.html>

2

POURQUOI UNE STRATÉGIE TOURISME ?



L'année 2019 est une année pivot dans la mobilisation de l'ADEME au sein du secteur du tourisme. En effet, avant 2019, l'intervention de l'Agence visait essentiellement les hébergements touristiques et s'appuyait sur l'Écolabel européen et l'affichage environnemental. En 2019, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a confié à l'ADEME une mission relative à la structuration d'une politique de développement du tourisme durable en France. Un rapport « Tourisme durable : 20 mesures pour une transition de la 1^{ère} destination touristique mondiale »⁸ a été remis au ministre délégué chargé du Tourisme, réunissant un ensemble de propositions opérationnelles, dont certaines ont été reprises dans le cadre du plan France Relance. Cette mission a été une réelle opportunité pour l'Agence de valoriser son expertise, et pour le secteur de bénéficier désormais du soutien d'un organisme expert pour accompagner sa transition écologique.

La crise sanitaire n'a pas stoppé la dynamique enclenchée autour de la transition écologique qui représente, pour les professionnels, une voie de différenciation sur le marché, de limitation des risques pour l'avenir et de montée en qualité de l'offre afin de répondre à la demande des touristes, de plus en plus sensibilisés à ces questions environnementales (bien que ce ne soit pas le 1^{er} critère de choix pour les vacances !). Aujourd'hui, l'ADEME s'inscrit pleinement dans le paysage français du tourisme, travaille avec l'ensemble des acteurs du secteur (hébergements, restaurants, sites de loisirs, institutionnels, médias, plateformes...) et reçoit un nombre croissant de sollicitations.

Par ailleurs, le tourisme est un secteur transversal, diffus et rassemblant une pluralité d'acteurs (filiales et territoires). Ceci présente l'avantage d'un champ large d'intervention pour l'Agence, mais également un risque de perte d'efficacité des actions si l'intervention n'est pas structurée et coordonnée. Il est donc nécessaire d'avoir :

- une vision partagée sur la trajectoire à suivre ;
- une cohérence des actions entre les Directions régionales et le siège ;
- une réflexion sur l'efficacité des actions menées.



Au travers du plan France Relance et désormais du plan Destination France, l'ADEME dispose de moyens financiers pour mener des actions « coup de poing » afin d'impulser une dynamique de transformation du secteur du tourisme. Toutefois, cette action est limitée dans le temps (2022/2024), dans l'espace (secteur et territoires couverts partiellement⁹) et financièrement. Afin d'engager une transition écologique pérenne de l'ensemble du secteur, il est nécessaire de construire une offre complémentaire, en veillant à l'articulation avec celle des partenaires et relais.

⁸ - <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4753-tourisme-durable-20-mesures-pour-une-transition-de-la-1ere-destination-touristique-mondiale.html>

⁹ - Cf partie 1.1

3

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE TOURISME



3.1. - Les priorités d'actions

La stratégie Tourisme de l'ADEME vise à accompagner le secteur dans une transition écologique pérenne et globale. Pour cela, l'Agence identifie 3 priorités :

Sensibiliser et orienter le secteur

Il s'agit de continuer à objectiver les impacts environnementaux du tourisme et d'acculturer les acteurs sur ce sujet, les leviers sur lesquels agir au vu de leur activité et les orienter sur les dispositifs/outils existants.

Accompagner pour agir à court terme et préparer l'avenir

Il s'agit, d'une part, de mettre en œuvre les mesures du plan Destination France couvrant une partie du secteur et, d'autre part, de développer, pour l'ensemble du secteur et des thématiques de transition écologique, des méthodologies, des dispositifs d'accompagnement des acteurs, des expérimentations... afin d'engager durablement le secteur.

Le schéma figurant en 3.2., présentant le périmètre d'intervention de l'Agence, explicite cette approche.

Les sujets marqués d'une (dans la cartographie qui suit) sont en partie concernés par Destination France, les autres sont couverts par la stratégie globale.*

Développer des partenariats stratégiques

La transition écologique du secteur s'appuie sur de grands partenariats : des opérateurs et des territoires qui ont la capacité de fédérer les acteurs sur l'ensemble des thématiques, de générer et d'entretenir les dynamiques. L'ADEME se positionne en animateur et tiers de confiance vis-à-vis de ces partenaires.



3.2. - Le périmètre d'intervention

Compte tenu de la forte transversalité du secteur, un périmètre d'intervention est défini en vue de resserrer l'action de l'ADEME sur les enjeux clés et de gagner en efficacité.

Sur la base des connaissances acquises au travers de la mission ministérielle de 2019¹⁰, du bilan des émissions de gaz à effet de serre¹¹ (GES) et de l'expertise de l'Agence, la stratégie est présentée selon une entrée par filières¹². Au sein de chacune des filières sont associés les thèmes prioritaires à couvrir compte tenu des impacts environnementaux.

Deux entrées supplémentaires sont ajoutées :

- l'une portant sur des programmes territoriaux et transversaux au secteur ;

- l'autre visant des actions d'expérimentation et de rayonnement sur la scène européenne et internationale, permettant de renforcer le rôle précurseur de l'Agence, investiguant des sujets encore peu portés et/ou à potentiel pour la France et le secteur en lien avec la transition écologique.



Cartographie du périmètre de la stratégie d'intervention de l'ADEME pour le secteur du tourisme

Les sujets marqués d'une* sont ceux concernés par Destination France

Approche métiers/filières	TRANSPORT ET MOBILITÉS <ul style="list-style-type: none"> ● Mobilités actives* ● Intermodalité ● Report modal avion ou voiture vers transports en commun, mobilité coopérative 	HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES* <ul style="list-style-type: none"> ● Rénovation thermique des bâtiments ● Énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie (clim., chauffage eau/air, ventilation) ● Démarche 360°
	RESTAURANTS* <ul style="list-style-type: none"> ● Alimentation durable ● Gaspillage alimentaire ● Démarche 360° 	SITES TOURISTIQUES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS <ul style="list-style-type: none"> ● Transition écologique et écocitoyenneté ● Offres touristiques d'accélération de la transition écologique
	TOURISTES <ul style="list-style-type: none"> ● Sobriété & imaginaire du voyage, sensibilisation aux enjeux de la soutenabilité du tourisme, offre des prescripteurs (tours opérateurs...) 	
	Approche thématique transversale	
	TERRITOIRES <ul style="list-style-type: none"> ● Positionnement ADEME et interactions relais & partenaires (État, Régions, Départements...) ● Partage expertise et accompagnement (adaptation au changement climatique ; empreinte carbone* ; décarbonation ; tourisme d'affaires) 	
Approche expérimentale et de diffusion	TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION ET DE TRANSFORMATION Innovation, qualité de l'air, numérique responsable, « zéro artificialisation nette » des sols, approche paysages...	EUROPE ET INTERNATIONAL Vecteur de partage expertise

10 - Cf partie 1.2

11 - <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

12 - Par filière, il faut entendre les segments suivants : hébergements, restaurants, transport, sites touristiques et activités de loisirs, touristes.

3.3. - Les grandes orientations de chaque thématique

Dans sa stratégie, l'ADEME se fixe de grandes priorités dans chaque thématique.

TRANSPORT ET MOBILITÉS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les enjeux environnementaux clés :

- le transport comptabilise les 3/4 des émissions de GES du secteur ;
- les émissions sont émises majoritairement lors des déplacements aller/retour entre le lieu de résidence et le lieu de séjour. Pour ces déplacements, le principal émetteur est le transport aérien ;
- dans le cadre de Destination France, la France a l'ambition de devenir la 1^{ère} destination mondiale de vélotourisme d'ici 2030.

OBJECTIFS

Accompagner la **mise en tourisme des offres de transport et de mobilité** dans les territoires pour contribuer à la réduction des émissions et à une meilleure gestion des flux touristiques : études techniques ponctuelles, opérations collectives avec des territoires, développement du vélotourisme en France (ex : ingénierie et infrastructures *via* Destination France).

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les hébergements comptent pour 7 % des émissions de GES du secteur. Les enjeux environnementaux clés des hébergements sont : la performance thermique des bâtiments, les consommations d'énergie (ex : chauffage air, eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation, éclairage, équipements de cuisine, piscines), d'eau (ex : chambres, espaces communs, fuites et arrosage) et la production de déchets.

OBJECTIFS

Accompagner le secteur pour la **rénovation thermique des bâtiments** (ex : Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Développer les **énergies renouvelables et de récupération** pour contribuer à l'objectif national de 32 % du bouquet énergétique à l'horizon 2030 (ex : Fonds Chaleur, Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Muscler une dynamique autour de la transition écologique des services d'hébergement touristique selon une **démarche 360°** (ex : Écolabel européen, écoconception, diagnostic et plan d'actions dans le cadre de Destination France / Fonds Tourisme Durable).



RESTAURANTS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les restaurants comptent pour 6 % des émissions de GES du secteur.

Les enjeux environnementaux clés sont :

- l'alimentation (produits frais sous labels de qualité, végétalisation des menus, circuit court) ;
- la consommation d'énergie (équipements cuisine, cuisson et lavage, chauffage/climatisation) ;
- les déchets (prévention, dont le gaspillage alimentaire).

OBJECTIFS

Faire connaître l'expertise ADEME sur l'**alimentation durable** et favoriser le passage à l'action (ex : animation de réseaux tourisme et alimentation dont « Projet Alimentaire Territorial »).

Muscler une dynamique autour de la transition écologique des services de restauration selon une **démarche 360°** (ex : accompagnement d'opérations collectives, diagnostic et plan d'actions dans le cadre de Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Poursuivre la capitalisation de retours d'expérience sur le **gaspillage alimentaire** pour essaimer les bonnes pratiques et accompagner une montée en compétences et outillage des professionnels (ex : opérations collectives).

SITES TOURISTIQUES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

En raison des émissions liées à leur fonctionnement et à leur fréquentation, les sites et activités peuvent être appréhendés pour l'ADEME comme :

- un acteur à accompagner dans la transition écologique ;
- un vecteur de mobilisation du grand public pour diffuser les messages de l'Agence.

OBJECTIFS

Embarquer des **sites emblématiques** et fréquentés dans la transition écologique (ex : opérations ponctuelles d'accompagnement, partage d'expertise).

Contribuer au développement des formes émergentes de tourisme (ex : « slow tourisme », agritourisme, écotourisme), en cohérence avec les principes de la transition écologique (ex : Destination France / Fonds Tourisme Durable).

TOURISTES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Voyage de proximité :

49 % des personnes interrogées prévoient de voyager en France sur le moyen terme (dans les 7 à 12 mois) et 40 % sur le long terme (dans plus de 1 an) - étude Booking, octobre 2020.

Aspirations écologiques :

- Près de la moitié des voyageurs français (47 %) souhaitent se déplacer de façon plus respectueuse de l'environnement à l'avenir - étude Booking.
- 63 % des sondés attendent de l'industrie du voyage qu'elle propose des options plus durables. Les Français seront aussi nombreux à plébisciter des destinations moins connues pour éviter la foule en haute saison (40 %) et contrer le tourisme de masse (46 %). Cette tendance se confirme également au niveau des activités lors des séjours : 58 % des personnes interrogées affirment qu'elles resteront à l'écart des attractions touristiques les plus populaires - étude Booking.

OBJECTIFS

Déclencher un **changement de comportement** dans les pratiques touristiques (ex : sensibilisation aux enjeux environnementaux du tourisme et partage de clés pour agir, des partenariats avec des médias - ex : podcasts).

Amener la structuration d'offres de voyages durables en lien avec les **prescripteurs** (ex : sensibilisation aux enjeux environnementaux du tourisme, partenariats avec des guides touristiques, des plateformes de réservation...)

TERRITOIRES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- Le tourisme est un secteur très transversal tant par les thématiques environnementales couvertes (ex : alimentation, transport, énergie, adaptation au changement climatique...), que par les activités économiques/filières (ex : restauration, hébergements, transport, loisirs, congrès et événements...).
- Dans les territoires, les compétences sont également éclatées aux échelles locales, départementales, et régionales.
- Le tourisme est un contributeur important aux émissions nationales de GES, il est vulnérable face aux effets du changement climatique, mais il est aussi l'un des premiers secteurs économiques de la France (8 % du PIB, 2 millions d'emplois non délocalisables) présentant donc de forts enjeux dans les territoires.
- Le tourisme d'affaires pèse pour 17 % des émissions de GES du secteur (pour 9 % des nuitées).
- L'événementiel d'affaires est le 2^{ème} poste d'émissions de GES du tourisme pour motif professionnel derrière le transport.

OBJECTIFS

Sensibiliser et accompagner les professionnels et élus sur l'**adaptation au changement climatique** pour leurs territoires et activités touristiques (ex : développement de méthodologies et opérations collectives ponctuelles).

Placer le secteur dans une **trajectoire de décarbonation** (ex : mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre, outillage du secteur pour évaluer son empreinte carbone et définir des trajectoires via Destination France).

Renforcer l'exemplarité du **tourisme d'affaires** pour les événements/colloques (ex : sensibilisation et expérimentations ponctuelles).

Inscrire l'ADEME dans le **paysage du secteur du tourisme** (ex : valorisation de l'offre de l'ADEME, partenariats nationaux et territoriaux avec des institutionnels, des associations, fédérations et accompagnement de la montée en compétences du secteur sur la transition écologique).

Positionner le tourisme comme axe structurant des **démarches territoriales** de transition écologique et économique.



TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION ET DE TRANSFORMATION

CONTEXTE

Afin de préparer l'avenir, il est proposé d'explorer des sujets en lien avec la transition écologique pour le secteur du tourisme.

OBJECTIFS

Investir certains piliers de **l'économie circulaire** pour limiter la production de déchets et les émissions.

Mobiliser le secteur du tourisme autour de l'objectif **zéro artificialisation nette des sols** (ex : expérimentation ponctuelle, R&D).

Intégrer la problématique de la **qualité de l'air** dans les projets de transition écologique des hébergements.

Utiliser les **grands festivals comme leviers de mobilisation des acteurs touristiques** (ex : expérimentations ponctuelles).

Faire germer les **innovations** autour de la transition écologique du tourisme (ex : organisation d'hackathons dans les territoires).

Éveiller sur les enjeux et pratiques du **numérique responsable**.

EUROPE ET INTERNATIONAL

CONTEXTE

La portée géographique du tourisme implique de consacrer une partie de l'intervention de l'ADEME sur des travaux européens et internationaux.

OBJECTIF

Partager l'expertise de l'ADEME (ex : participation de groupes de travail européens, pilotage d'études à portée européenne).

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



ademe.fr



STRATÉGIE DE L'ADEME POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU TOURISME

Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale avec près de 90 millions de touristes internationaux et représente 8 % du PIB (hors période de crise). Le tourisme est également responsable de 11 % des émissions nationales de gaz à effet de serre.

La crise sanitaire, qui a extrêmement touché le secteur, n'a pas stoppé la dynamique enclenchée autour de la transition écologique qui représente, pour les professionnels, une voie de différenciation sur le marché et de montée en qualité de l'offre.

Le tourisme est un secteur transversal, diffus et rassemblant une pluralité d'acteurs, qui présente donc l'avantage d'un large champ d'intervention pour l'ADEME, mais également un risque de perte d'efficacité des actions si l'intervention n'est pas structurée et coordonnée.

Afin d'engager le secteur sur une transition écologique pérenne, il a été nécessaire pour l'ADEME de définir des priorités d'intervention ainsi qu'une trajectoire. Ainsi, l'élaboration d'une stratégie sectorielle est indispensable. Ce document présente les grandes orientations envisagées sur la période 2023/2025.

011960

